

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 17 juin 2021 à 20 heures 13 minutes, salle du conseil

Présents : Mme BACQ Mélanie, M. BOUTELIER Daniel, M. CARION Benoit, M. CLAISSE Thomas, Mme DECAUX Brigitte, M. DELATTE Guillaume, M. DERET Cédric, M. DOMAS Jacques, M. FAURE Jean, Mme GALET Amélie, Mme GILLERON Joselyne, Mme GUILLAUMON Marie, M. LEBRIEZ Louis, Mme LODATO Nathalie, M. PIERART Philippe, Mme WITASSE Catherine.

Procuration(s) : -

Excusé(s) : -

Secrétaire de séance : M. DOMAS Jacques

Président de séance : M. FAURE Jean

1 – Lecture du procès-verbal de la séance du 6 juin 2021

B. Carion fait remarquer que la liste des adjoints doit être composée alternativement de candidats de chaque sexe (article L. 2122-7-2 du CGCT pour les communes de 1 000 habitants et plus).

M. Le Maire propose donc de revoter.

Un nouveau vote à bulletin secret est réalisé.

Proposition soumise au vote : 1^{er} adjoint Daniel BOUTELIER, 2^{ième} adjoint Joselyne GILLERON, 3^{ième} adjoint Jacques DOMAS

2 assesseurs sont nommés : Mme DECAUX Brigitte et Mme GUILLAUMON Marie

VOTE : Adopté à la majorité (Pour : 12, bulletin blanc : 2 et Bulletin nul : 1)

Pas d'autre observation formulée sur le PV qui est signé.

2 – Délégation au maire

M. Le Maire souligne que les délégations sont reprises à l'identique hormis la ligne de trésorerie qui est portée à 200 000€ (au lieu de 100 000€ précédemment)

B. Carion demande le motif de cette augmentation

T. Claisse explique que cela permet d'apporter une trésorerie rapide plus importante pour palier au retard des subventions et ainsi payer les artisans.

Cette ligne de trésorerie n'implique pas de modification sur l'emprunt et seuls les intérêts seront inscrits au budget. La ligne de trésorerie contrairement à l'emprunt n'engage pas les finances de la commune sur le long terme, et est remboursée dès que la commune dispose de la somme via retour de subvention.

Pour 2021, 170 000€ de subventions ont déjà été versées.

M. Le Maire explique que la commune connaît une situation financière difficile due au projet de l'école qui dépasse maintenant le million d'euros et d'autres avenants sont annoncés (parcours en lacet pour adoucir la pente). Cela aura forcément une incidence sur la réalisation des projets à long terme.

C. Deret demande si une visite du chantier est prévue.

M. Le Maire répond que cette visite est prévue comme cela avait été le cas lors de la première mandature.

VOTE : Adopté à la majorité (Pour : 12, Contre : 3)

2 – Indemnités de fonction

M. Le Maire précise que les indemnités de la première mandature sont reconduites.

VOTE : Adopté à la majorité (Pour : 12, Contre : 3)

3 – Constitution des différentes commissions

M. Le Maire rappelle l'objectif des différentes commissions et précise que la composition de ces différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle (5 conseillers de la liste majoritaire + 1 conseiller de la liste d'opposition)

Commission Finances : M. DOMAS Jacques, M. BOUTELIER Daniel, Mme GALET Amélie, M. PIERART Philippe, Mme GILLERON Joselyne, M. CARION Benoit

VOTE : Adopté à l'unanimité

Travaux – Environnement – Sécurité : M. BOUTELIER Daniel, Mme GILLERON Joselyne, M. LEBRIEZ, Louis, Mme GALET Amélie, M. DELATTE Guillaume, M. CARION Benoit

VOTE : Adopté à l'unanimité

Scolaire et périscolaire : Mme GILLERON Joselyne, M. PIERART Philippe, Mme BACQ Mélanie, Mme LODATO Nathalie, Mme GALET Amélie, Mme GUILLAUMON Marie

VOTE : Adopté à l'unanimité

Culture et communication : M. DOMAS Jacques, M. DELATTE Guillaume, Mme DECAUX Brigitte, Mme BACQ Mélanie, Mme WITASSE Catherine, Mme GUILLAUMON Marie

VOTE : Adopté à l'unanimité

Affaires sociales : Mme LODATO Nathalie, Mme DECAUX Brigitte, Mme BACQ Mélanie, Mme GILLERON Joselyne, Mme WITASSE Catherine, M DERET Cédric.

VOTE : Adopté à l'unanimité

4 – Constitution de la commission d'appel d'offre

3 titulaires : M. BOUTELIER Daniel, Mme LODATO Nathalie, M. CARION Benoit,

3 suppléants : Mme GILLERON Joselyne, M. LEBRIEZ Louis, M DERET Cédric,

VOTE : Adopté à l'unanimité

5 – Commission communale des impôts directs

La CCID est composée du maire ou d'un adjoint et de représentants des contribuables de la commune, désignés par le directeur départemental des Finances publiques sur proposition du conseil municipal, pour la durée du mandat municipal.

Elle se réunit une fois par an, au premier semestre. Il n'y aura donc pas de CCID en 2021.

6 titulaires : Mme GILLERON Joselyne, Mme DECAUX Brigitte, M DERET Cédric, M. BOUTELIER Daniel, M. DELATTE Guillaume, M. DOMAS Jacques,

6 suppléants : M. CARION Benoit, Mme GALET Amélie, M. PIERART Philippe, M. LEBRIEZ Louis, Mme BACQ Mélanie, Mme LODATO Nathalie

VOTE : Adopté à l'unanimité

6 – Commission de contrôle des listes électorales

5 titulaires (3 conseillers de la liste majoritaire + 2 conseillers de la liste d'opposition) : Mme DECAUX Brigitte, Mme LODATO Nathalie, M. PIERART Philippe, Mme GUILLAUMON Marie, M. CARION Benoit

3 suppléants (2 conseillers de la liste majoritaire + 1 conseiller de la liste d'opposition) : Mme BACQ Mélanie, Mme WITASSE Catherine, M. DERET Cédric

VOTE : Adopté à l'unanimité

7 – Désignation du délégué défense et SIRACED - PC

1 titulaire : M. BOUTELIER Daniel

VOTE : Adopté à l'unanimité

8 – Désignation des délégués auprès du SIDEC

2 titulaires : M. DELATTE Guillaume, M. DOMAS Jacques

2 suppléants : M. BOUTELIER Daniel, M. LEBRIEZ Louis

VOTE : Adopté à l'unanimité

9 – Désignation du délégué SIDEN – SIAN

1 titulaire : M. BOUTELIER Daniel

VOTE : Adopté à l'unanimité

10 – Désignation des délégués auprès du SIVU

2 titulaires : Mme GILLERON Joselyne, M. DELATTE Guillaume

VOTE : Adopté à l'unanimité

C. DERET s'interroge pour la désignation des délégués du SMBS (Syndicat Mixte du Bassin de la Selle).
T. CLAISSE précise qu'il n'est pas nécessaire de délibérer ici.
Il est proposé J. DOMAS en tant que titulaire et C. DERET en tant que suppléant

VOTE : Adopté à l'unanimité

11 – Référent emploi

Il est proposé Mme DECAUX Brigitte.

VOTE : Adopté à l'unanimité

12 – Commission extra-municipale des affaires sociales

La liste donnée comporte actuellement 9 personnes.

M. Le Maire propose de délibérer sur ce point au prochain conseil pour permettre de compléter la liste.

13 – Vote du pacte de gouvernance de la CCPS

Il n'est pas nécessaire de délibérer sur ce point car le pacte a été adopté tacitement (le délai de 3 mois durant lequel l'assemblée délibérante est amenée à se prononcer étant écoulé)

14 – Vote du transfert de compétence GEPU Siden – SIAN

VOTE : Adopté à l'unanimité

15 – Délibération TCFE Sidec

VOTE : Adopté à l'unanimité

16 – Vote du transfert de compétence tri

Il n'est pas nécessaire de délibérer ici

17 – Nouveaux horaires Mairie

M. Le Maire présente les nouveaux horaires de Mme MER avec une plage horaire étendue le mardi et le vendredi jusqu'à 18h pour permettre aux personnes qui travaillent de venir en mairie.

M. GUILLAUMON précise qu'il faut fermer l'ancien poste et en ouvrir un nouveau. T. CLAISSE précise qu'il s'agit d'une modification de poste, et non d'une suppression/création (la modification de la plage horaire étant inférieure à 10% du nombre d'heures)

Il est néanmoins proposé au vote la fermeture du poste actuel

VOTE : Adopté à l'unanimité

Et la création du nouveau poste

VOTE : Adopté à l'unanimité

18 – Création de poste pour Maxime PAYEN

M. Le Maire propose le poste d'adjoint technique principal seconde classe pour Maxime PAYEN suite à l'obtention du concours, et tient à souligner que Maxime PAYEN lui donne entière satisfaction dans son travail.

Il est proposé au vote la fermeture du poste actuel

VOTE : Adopté à l'unanimité

Et la création du nouveau poste

VOTE : Adopté à l'unanimité

C. DERET demande si un service civique pourrait être envisagé.

M. Le Maire répond que cela pourrait être étudié. Il souligne également l'apport de la brigade verte mise en place par la CCPS, service gratuit pour la commune.

D. BOUTELIER précise que Philippe PAMART a eu son CAP.

19 – Création de poste en remplacement de Mme Crespel, CDD de 6 mois.

B. CARION demande : « que fait-on si Mme Crespel revient ? »

T. CLAISSE précise que, dans l'attente du comité médical du centre de gestion concernant Mme CRESPEL, aucune décision ne peut être prise, et que Mme CRESPEL peut si elle le souhaite réintégrer son poste. Si elle ne le souhaite pas, elle peut demander une mise à disposition et partir.

T. CLAISSE poursuit en précisant que cette création de poste, pourra en cas de retour de Mme CRESPEL faire l'objet d'une suppression sur simple délibération, et que la durée de 6 mois a été choisie en fonction de ça, afin de ne pas engager la commune sur un contrat de longue durée.

Il est précisé que, sans cette création de poste, le coût supplémentaire en passant par le CDG est important.

L'assemblée est invitée à se prononcer :

1) sur le fait d'autoriser le recrutement d'agents contractuels

VOTE : Adopté à la majorité (Pour : 13, Contre : 2)

2) sur la création de poste

VOTE : Adopté à la majorité (Pour : 13, Contre : 2)

20 – Règlement intérieur

Le règlement intérieur doit être soumis à délibération dans les 6 mois suite à l'installation du conseil municipal.

Il sera transmis pour relecture et sera soumis au vote lors d'un prochain conseil.

21 - Questions diverses

- Elections départementales et régionales du 20 et 27 juin

C. DERET annonce que le test PCR ou le vaccin sont obligatoires pour tenir les bureaux de vote, T. CLAISSE lui répond qu'il s'agit bien d'un aspect souhaitable mais pas obligatoire.

M. GUILLAUMON s'étonne d'avoir été convoquée pour une heure précise. M. Le Maire lui précise qu'il faut bien partir sur un planning pour bien répartir les différentes personnes.

Etant donné qu'aucun élu de l'opposition n'était disponible le dimanche 20 juin, M. Le Maire demande s'il peut compter sur la disponibilité des élus de l'opposition pour la journée du 27 juin. M. Le Maire en profite pour remercier les élus qui donnent de leur temps pour l'organisation de ces élections.

- M. Le Maire transmet à l'assemblée l'invitation de l'APE pour le 26 juin de 11h30 à 15h
- Proposition de P. PIERART de faire fabriquer des goodies (port-clef...) pour faire la promotion de Vendegies et pour les vendre.
- Le repas des aînés sera programmé le 30 septembre si les conditions sanitaires le permettent. Une invitation sera envoyée avant les vacances. Une seconde possibilité serait de faire un colis comme l'année dernière, mais M. Le Maire privilégie le repas qui est plus convivial.
- Un feu d'artifice sera organisé le 13 juillet à Vendegies par les comités des fêtes de Vendegies et de Sommaing. Il n'y aura ni repas ni buvette. Des chaises seront placées pour éviter les regroupements.
- 2 questions de C. DERET :
 - « Quand aura lieu le prochain conseil ? ». Réponse : avant le 14 juillet
 - Suite de l'accident avec une benne ? Réponse : il n'y a pas eu de blessé. Pas de conséquence pour la commune.
- Question de M. GUILLAUMON : une réunion est-elle prévue pour discuter des subventions pour les différentes associations ? M. Le Maire répond qu'une première réunion sera prochainement programmée pour discuter de ce sujet et d'autres. Il sera également demandé à cette occasion aux différentes associations de ramener leurs clefs pour faire un état des lieux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.